AR Prefecture
006-210600250-20261019-2026_088-DE
Reçu le 22/10/2026
Publié le 22/10/2026

LE BROC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19/10/2026

N° 2026-088

Nombre de Membres	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	14
Pouvoirs	0
Suffrages exprimés	14

Vote pour	14
Vote contre	0
Abstention	0
Ne participe pas au vote	0

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf octobre à dix-huit heures trente, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, les membres du conseil municipal de la Commune de LE BROC, sous la présidence de Monsieur Philippe HEURA, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : **le 14/10/2026**

PRÉSENTS : **Mmes et MM. AIME-LEWIS – BERENGER – BERNARD BIZET – BUCARO – DALIBARD – GARDENQ – HEURA – PIROUD – RICHARD – SALINE – SION – SNITSELAAR – YACOUB**

ABSENT : **M. AUDIBERT**

Secrétaire de séance : **M. BUCARO**

RESSOURCES HUMAINES
Suppression d'emploi

Le Maire

Rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial.

Propose la suppression de postes permanents et non permanents suivants :

Délib. Créant le grade et l'emploi	FILIERE	CADRE D'EMPLOI	Grade	Temps de travail	Type emploi	MISSIONS/ EMPLOIS	DATE D'EFFET
18/08/22	ANIMATION	ADJOINTS TERRITORIAUX ANIMATION	Adjoint d'animation	35	PERMANENT	ASSISTANT CRECHE	immédiat
26/05/26	ANIMATION	ADJOINTS TERRITORIAUX ANIMATION	Adjoint d'animation	28	NON PERMANENT	ASSISTANT CRECHE	immédiat
18/10/21	ADMINISTRATIVE	ATTACHES TERRITORIAUX	ATTACHE	35	PERMANENT	DIRECTEUR Aménagement du territoire	immédiat
23/06/25	ADMINISTRATIVE	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	Adjoint administratif	28	PERMANENT	ASSISTANT ADMINISTRATIF PROTOCOLE Manifestation	immédiat

Vu le tableau des emplois

Vu l'avis du Comité Social Territorial du 15 octobre 2026

AR Prefecture

006-210600250-20261019-2026_088-DE
Reçu le 22/10/2026
Publié le 22/10/2026

Le Conseil Municipal, l'exposé de M. Le Maire entendu,

ADOPTE la suppression d'emplois ainsi proposée

DIT que le tableau des emplois est modifié

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée,
Pour Extrait conforme,

Le Maire,
Philippe HEURA



SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355